

Appel à candidature à un poste de Directeur / Directrice (H/F) du CRPF Nouvelle-Aquitaine Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste : Directeur / Directrice du CRPF Nouvelle-Aquitaine (H/F)

Objectifs du poste : Pilotage des délégations régionales et mise en œuvre de la politique de l'établissement

Type de contrat : CDI de droit public à temps complet, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-

547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale

d'activité

Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.

Rémunération : Grilles statutaires des Directeurs et régime indemnitaire correspondant / indice FPE +

RIFSEEP (2.2)

Résidence administrative : Bordeaux (33)

Type de vacance : Poste susceptible d'être vacant suite à une mobilité interne

Prise de poste prévue : 1er novembre 2022 (négociable)

PRESENTATION DU CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Le CNPF a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées françaises en promouvant auprès des propriétaires forestiers privés une gestion forestière durable. Ses recettes annuelles sont d'environ 35 M€ et sont composées pour deux tiers de subventions de l'Etat et de fiscalité affectée et pour un tiers de recettes sur conventions pour prestations intellectuelles d'ingénierie forestière principalement.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national ;
- Un niveau régional composé de 10 centres régionaux de la propriété forestière (CRPF);
- Un service spécialisé de recherche et développement et de valorisation des résultats, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF);
- * Un service dédié au label bas carbone (C+FOR).

La délégation régionale Nouvelle-Aquitaine regroupe 70 agents implantés sur 12 départements, dont 43 techniciens et 15 ingénieurs, pour un budget qui s'établit autour de 3.8 M€.

DESCRIPTION DU POSTE

- Le Directeur / la directrice, est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur général. Il/elle est suppléé(e) par trois Directeurs adjoints.
- En relation permanente avec les Présidents et les membres des Conseils de centre, le Directeur / la Directrice du CRPF Nouvelle-Aquitaine, délégation régionale du CNPF, organise et veille au bon accomplissement des missions qui incombent à chacune des délégations régionales (CRPF). Il / elle prend part à l'élaboration de la stratégie de l'Etablissement, participe aux réunions de direction (CODIR national), et assiste au Conseil d'administration du CNPF.
- Il/elle assure par délégation de la Directrice générale et en lien avec des Directeurs nationaux, le fonctionnement des centres dans le respect des prérogatives des Présidents et des Conseils de centre : organisation de l'activité et de la gouvernance des centres, management des personnels de la double direction, gestion des enveloppes budgétaires (ordonnancement des dépenses et des recettes), participe à la préparation, au déroulement des instances suivantes : Conseils de centre, Commissions consultatives paritaires locales, commission de recrutement,...

- Il/elle assure, en lien étroit avec les élus des CRPF, les relations externes du Centre avec les partenaires de la filière, les élus locaux, les financeurs potentiels, et l'Administration déconcentrée ...
- Outre ses missions régionales, il/elle peut se voir confier des missions au niveau national, le cas échéant

PROFIL RECHERCHÉ

Formation - expériences

Dans tous les cas, un minimum de 10 années d'activités professionnelles, dont 5 ans de pratique forestière, est exigé (art. 7 du Décret n°2009-547 du 15/05/2009).

- Ingénieur(e) ou Ingénieur(e) en chef des Ponts, des Eaux et des Forêts, fonctionnaire, ou Ingénieur civil du GREF ou des forêts, IDAE,
- Directeur/trice d'un autre CRPF,
- Directeur/trice adjoint d'un autre CRPF ayant atteint le 6ème échelon de l'emploi et justifiant d'au moins une année d'ancienneté dans cet échelon,
- Formation AgroParisTech ou toute formation d'Ingénieur à spécialité forestière ou environnementale assortie d'une expérience dans le domaine et en matière de management.

Compétences et qualités requises

- Motivation pour la forêt privée et son développement, bonne compréhension des enjeux forestiers,
- Compétences managériales, techniques, administratives démontrées par des expériences réussies, rigueur, disponibilité, autonomie, sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe sont des qualités indispensables,
- très bonnes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse,
- Permis B valable obligatoire et aptitude aux déplacements très fréquents dans la région Nouvelle-Aquitaine, et plus ponctuellement sur le reste de la France.

PERSONNES A CONTACTER

- M. Bruno LAFON, Président du CRPF Nouvelle-Aquitaine bruno.lafon@cnpf.fr
- Le Directeur général du CNPF tél.: 01 47 20 68 15

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer pour réception effective avant le 30 septembre 2022 dernier délai, un dossier comprenant :

- · une lettre manuscrite de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un *curriculum vitae* détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

M. Le Président du CRPF Nouvelle-Aquitaine, M. Roland de LARY, Directeur général du CNPF,

47 rue de Chaillot - 75116 PARIS

et par mail à : roland.de-lary@cnpf.fr et helene.santer@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra en semaine 41.

à: